Docusign Envelope ID: 75585298-AF7B-842D-8080-513B46ECADA8

Confidentiel

BUYOUT VII Management
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 20, Place Vendôme – 75001 Paris
848 822 797 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, au siège social de la société BUYOUT VII Management (ci-après la « **Société** »), sis 20, Place Vendôme – 75001 Paris,

ARDIAN France, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269.447 euros dont le siège social est situé 20, place Vendôme - 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 201 882, représentée par Madame Isabelle STRUJAN, Member of the Executive Committee & Group Co-CFO, dûment autorisée ;

Associé Unique de la Société,

Le Cabinet PriceWaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

APRES AVOIR PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Thibault BASQUIN, Président non associé de la Société.

ET PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- le rapport de gestion du Président ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le texte des projets des décisions proposées par le Président ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Examen du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Approbation des comptes et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Quitus au Président ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Examen des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce – Approbation de ces conventions ;
5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Docusign Envelope ID: 75585298-AF7B-842D-8080-513B46ECADA8

<u>Première décision</u> – Approbation des comptes

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

<u>Deuxième décision</u> – Affectation du résultat

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, constate que :

- le report à nouveau antérieur qui est déficitaire s'élève à : (2.818) euros
- le résultat déficitaire de l'exercice 2025 s'élève à : (834) euros

En conséquence, l'Associé Unique décide, sur proposition du Président, d'affecter la totalité du résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (834) euros au compte « Report à nouveau ».

Suite à cette affectation, le compte « Report à nouveau » serait porté de (2.818) euros à (3.652) euros.

Le compte des capitaux propres demeure bénéficiaire s'élevant à un montant de 96.348 euros.

L'Associé Unique, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices précédents.

<u>Troisième décision</u> – Conventions réglementées

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

<u>Quatrième décision</u> – Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Associé Unique, prenant acte que le mandat du Commissaire aux comptes de la société est arrivé à son terme à l'issue de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, décide de procéder au renouvellement de :

- La société PriceWaterhouseCoopers Audit, Société Par Actions simplifiée, ayant son siège social au 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 672 006 483 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices, conformément aux dispositions légales, soit à l'issue des Décisions de l'Associé Unique appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

<u>Cinquième décision</u> – Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
ARDIAN France,
Représentée par Madame Isabelle STRUJAN,
Member of the Executive Committee & Group Co-CFO,
Dûment habilitée

alterDomus*

BUYOUT VII Management

Numéro SIRET : **84882279700017**

Code APE : **6420Z**

20 place Vendôme
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOMMAIRE

Bilan 1
ACTIF 1
Actif immobilisé 1
Actif circulant 1
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 4
Annexes Légales 2025 7

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours , avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	719	0	719	574
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**719**	**0**	**719**	**574**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	0		0	298
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	95 636		95 636	96 314
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**95 636**		**95 636**	**96 612**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V) Primes de remboursement des emprunts (VI) Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**96 356**	**0**	**96 355**	**97 187**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an	**0**		**0**	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital (dont versé :)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 818	-2 378
Résultat de l'exercice	-834	-439
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**96 348**	**97 182**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)(1)	**7**	
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		4
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**96 355**	**97 187**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	436	344
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	**436**	**344**
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-436**	**-344**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		13
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		264
Total des produits financiers (V)		**278**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
Intérêts et charges assimilées (3)	378	374
Différences négatives de change	21	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**399**	**374**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-399**	**-96**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-834**	**-439**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)		**278**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**834**	**717**
BENEFICE OU PERTE	**-834**	**-439**
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 96 355,41 Euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -834,45 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

En 2025, les états financiers ont été établis en conformité aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG modifié), les principales évolutions apportées par la première application du règlement ANC 2022-06 ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit sont présentées dans le paragraphe changement de méthode.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque.
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers 2024 en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etablissement des états financiers 2025 en conformité avec :
- Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, application du règlement de l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

- Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts et charges et modifie les modèles d'états financiers.
En l'espèce, il n'y a aucun impact significatif sur la société vis-à-vis de ces changements.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Evénements postérieurs à la clôture :
Depuis la clôture de l'exercice, le contexte géopolitique international a été marqué par une intensification des tensions liées au conflit au Moyen-Orient.
À ce stade, aucun élément ne permet d'identifier une incidence significative de ces événements sur la situation ou les perspectives de la société.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Immobilisations financières Participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	574		150
TOTAL	**574**		**150**
TOTAL GENERAL	**574**		**150**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		5	719	

TOTAL		**5**	**719**	
TOTAL GENERAL		**5**	**719**	

BUYOUT VII MANAGEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
BUYOUT VII MANAGEMENT
20 Place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BUYOUT VII MANAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

www.pwc.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Anna Maslova

alterDomus*

BUYOUT VII Management

Numéro SIRET : **84882279700017**

Code APE : **6420Z**

20 place Vendôme
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOMMAIRE

Bilan 1
ACTIF 1
Actif immobilisé 1
Actif circulant 1
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 4
Annexes Légales 2025 7

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours , avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	719	0	719	574
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**719**	**0**	**719**	**574**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	0		0	298
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	95 636		95 636	96 314
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**95 636**		**95 636**	**96 612**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V) Primes de remboursement des emprunts (VI) Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**96 356**	**0**	**96 355**	**97 187**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an	**0**		**0**	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital (dont versé :)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 818	-2 378
Résultat de l'exercice	-834	-439
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**96 348**	**97 182**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)(1)	**7**	
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		4
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**96 355**	**97 187**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	436	344
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	**436**	**344**
(1) Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-436**	**-344**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		13
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		264
Total des produits financiers (V)		**278**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
Intérêts et charges assimilées (3)	378	374
Différences négatives de change	21	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**399**	**374**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-399**	**-96**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-834**	**-439**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)		**278**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**834**	**717**
BENEFICE OU PERTE	**-834**	**-439**
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 96 355,41 Euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -834,45 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

En 2025, les états financiers ont été établis en conformité aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG modifié), les principales évolutions apportées par la première application du règlement ANC 2022-06 ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit sont présentées dans le paragraphe changement de méthode.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque.
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers 2024 en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etablissement des états financiers 2025 en conformité avec :
- Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, application du règlement de l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

- Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts et charges et modifie les modèles d'états financiers.
En l'espèce, il n'y a aucun impact significatif sur la société vis-à-vis de ces changements.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Evénements postérieurs à la clôture :
Depuis la clôture de l'exercice, le contexte géopolitique international a été marqué par une intensification des tensions liées au conflit au Moyen-Orient.
À ce stade, aucun élément ne permet d'identifier une incidence significative de ces événements sur la situation ou les perspectives de la société.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Immobilisations financières Participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	574		150
TOTAL	**574**		**150**
TOTAL GENERAL	**574**		**150**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		5	719	

TOTAL		**5**	**719**	
TOTAL GENERAL		**5**	**719**	